

Monsieur le Président de l'Eurométropole, Cher Robert,
Mesdames et Messieurs les membres du conseil de développement, chers amis,

Je mesure, comme, je pense, l'ensemble des membres du conseil de développement, la confiance placée dans notre assemblée et l'importance des enjeux.

Vous venez de rappeler, au-delà de la loi qui instaure les conseils de développement, les grands principes qui ont présidé à sa mise en place.

Quand vous m'avez proposé d'en faire partie, puis d'en assurer la présidence, ce qui m'aura finalement convaincu d'accepter cette proposition tient précisément à l'esprit qui conduit l'exécutif de l'Eurométropole de Strasbourg et son Président, dans cette démarche, et que vos propos ont parfaitement illustré.

1. Votre objectif, vous l'avez écrit, est de pouvoir jouer à plein tous les atouts de l'Eurométropole et sur cette ambition, de mieux intégrer les citoyens à son devenir.

A vos yeux, transformer le territoire ne se fera plus sans le recul et l'expertise des citoyens.

L'enjeu est ici de donner sa pleine signification au concept de démocratie locale sur le territoire métropolitain.

Beaucoup, sinon l'essentiel se jouera en effet dans la place qui sera celle du conseil de développement, **espace de dialogue et lieu de réflexion prospective**, auprès de la collectivité, à l'écoute des habitants, des maires, des acteurs du monde socioéconomique, du monde éducatif, des associations.

Le conseil de développement, au-delà de la « qualité » de ses contributions aura réussi si une nouvelle étape est franchie en matière de « démocratie locale ».

Pouvoir parler demain d' « Eurométropole citoyenne » : une belle ambition !

2. Le conseil de développement aura également réussi, si nous sommes en capacité d'aider à la définition d'une stratégie et d'une dynamique de développement ambitieuse pour l'Eurométropole, et de contribuer par là à définir son identité.

Donner sens et contenu à la notion de stratégie du territoire dans son acception large.

Que cela procède d'une saisine par le Président de l'Eurométropole, ou de sa propre initiative, le conseil de développement doit être force de propositions pour contribuer au

projet de développement de l'Eurométropole, pour « aider à la définition des choix politiques », sur son territoire propre, en Alsace bien entendu, mais aussi au-delà, à la fois dans l'espace du Rhin supérieur, en associant à nos travaux nos voisins de Kehl, Offenburg ou Karlsruhe, et les institutions transfrontalières et européennes, mais aussi, enjeu majeur aujourd'hui, dans le cadre de la construction de la future région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine.

J'insisterai sur ce dernier point.

Nous mesurons tous ce que sera la responsabilité particulière de l'Eurométropole de Strasbourg et l'enjeu de la place qu'auront demain les métropoles dans les nouvelles régions, en bonne intelligence avec l'ensemble des collectivités pour travailler au développement équilibré des territoires, dans cette phase de mutations sans précédent.

L'économie et l'emploi, la transition énergétique, le numérique, sont autant d'enjeux pour l'Eurométropole et pour la future Région.

3. **Notre première tâche, pour être en capacité de répondre à cet objectif, sera de définir nos modalités d'organisation et de travail.** Et cette première réunion n'épuisera pas le sujet.

Par son mode de désignation et sa composition le conseil de développement n'est comparable à aucune structure préexistante.

Pour avoir, comme nombre d'entre nous, fonctionné dans différentes instances, ma conviction est que nous devons nous départir de toute forme de référence à notre champ d'expertise, ou du moins savoir dépasser nos postures d'« experts spécialisés », pour rechercher les voies et moyens d'une véritable **intelligence collective**.

Etre innovant dans nos modalités de travail, la question vaudra aussi pour l'exécutif dans sa relation au conseil de développement.

J'ai souligné l'enjeu que recouvre une véritable participation citoyenne pour répondre à l'attente de plus de démocratie locale.

Cela imposera que nous sachions aller dialoguer avec l'ensemble des acteurs de l'Eurométropole, et de l'Eurodistrict, avec en particulier les maires des 28 communes qui font l'Eurométropole, comme avec tous les acteurs du monde socioéconomique comme du monde associatif.

En termes de méthodes de travail, je n'ai pas, pour ma part, de réponses simples ; elles seraient connues :

- Délocaliser nos réunions, revenir vers les habitants, dans leurs différentes représentations, selon des modalités à discuter, sont quelques pistes.
- Notre expertise sur nombre de sujets trouvera ses limites : il nous faudra savoir consulter, organiser des auditions, des rencontres...

Nous revendiquons comme capacité d'analyse celle qui reposera sur notre intelligence collective. Et chacun de nous devra en prendre sa part.

Tenir cette gageure supposera aussi que dans nos premières réunions, nous soyons mieux informés sinon formés sur le fonctionnement de l'Eurométropole, la stratégie qui fonde son action, pour répondre aux enjeux.

Etre éclairés sur l'articulation de l'Eurométropole avec le pôle métropolitain Strasbourg-Mulhouse, sur la manière dont l'Eurométropole voit sa place demain dans la future région et dans l'espace du Rhin supérieur.

Nous avons également besoin d'être mieux informés du nouveau cadre législatif dans lequel s'inscriront nos travaux, la loi MAPTAM, la loi NOTRe encore en discussion. C'est en particulier toute la question des compétences entre les différentes collectivités.

Nous savons pouvoir nous appuyer sur les services de l'Eurométropole pour nous accompagner et nous aider dans notre travail.

Vous l'avez souligné dans vos propos introductifs : **tout est à construire**...et je vous propose que nous abordions dès à présent la 1ère phase de nos travaux.

Merci pour votre écoute et pour votre confiance.

BERNARD CARRIERE
PRESIDENT DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT
DE L'EUROMETROPOLE
29 mai 2015.